PRÉFET
DE LA DRÔME
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 5 avril 2022

COVID-19 EN DRÔME : DEGRADATION DE LA SITUATION SANITAIRE, RESTONS VIGILANTS !

Dans le département de la Drôme, le taux d'incidence a doublé en 2 semaines pour atteindre près de

1 200 cas pour 100 000 habitants (période du 26 mars au 1er avril 2022 - source SIDEP). Pour comparaison, ce taux est de près de 1 200 cas pour 100 000 habitants en Auvergne-Rhône-Alpes et 1 446 en France.

Alors que la circulation virale s'intensifie depuis plusieurs semaines, la Préfecture de la Drôme et l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes appellent à la vigilance de tous : maintien des gestes barrières et vaccination sont indispensables pour éviter les formes graves, même si le pass vaccinal est levé.

Un système de santé de nouveau impacté

Au 1er avril 2022, **162 personnes étaient hospitalisées pour cause de Covid-19 (28 personnes de plus en une semaine) dont 16 en soins critiques dans le département de la Drôme.**
Depuis le début de l'épidémie, au total, ce sont 1 339 personnes qui sont décédées de la Covid-19 à l'hôpital ou en établissements médico-sociaux.

La vaccination complète, indispensable pour lutter contre les formes graves

Depuis le 14 mars dernier, une deuxième dose de rappel vaccinal (« 4e dose ») est ouverte aux personnes immunodéprimées, les résidents en EHPAD, les personnes de 80 ans et plus. Cette recommandation pourrait être prochainement élargie à d'autres populations. Les personnes éligibles doivent effectuer leur rappel dans les meilleurs délais, 3 mois après la dernière vaccination ou infection. La vaccination est essentielle dans la prévention de la contamination et des formes graves de la maladie.

6 centres de vaccination toujours en fonctionnement

En Drôme, en complément des vaccinations proposées par les professionnels de santé libéraux, 6 centres de vaccination (Crest, Montélimar, Romans-sur-Isère, Saint-Jean-en-Royans, Portes-lès-Valence et Valence-hôpital) ont maintenu leur ouverture et proposent des rendez-vous.
N'hésitez pas à prendre rendez-vous sur le site : https://www.sante.fr/

A ce jour, plus de 1 140 000 vaccinations ont été réalisées dans la Drôme. 88 % de la population éligible (12 ans et +) a reçu, au moins 1 dose de vaccin (90 % au niveau régional et 91,2 % en France) et 87,2% présente un schéma vaccinal complet (89,2 % en Auvergne-Rhône-Alpes et 90,3 % en France).

Prévention et vigilance

Dans ce contexte de sur-incidence et de circulation du variant Omicron qui présente une très forte contagiosité, Il est important, y compris pour les personnes vaccinées, de maintenir les gestes barrières et particulièrement :

Contact presse
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

- Porter un masque dans les lieux où il demeure obligatoire (notamment transports en commun),
- Se laver régulièrement les mains,
- Aérer fréquemment les pièces, si possible 10 minutes toutes les heures,
- Éviter de se serrer la main, éviter les embrassades,
- Tousser ou éternuer dans son coude.

04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
241 rue Garibaldi
CS 93 383
Lyon cedex 03